

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
CANTON DE MURET

COMMUNE DE LAMASQUERE

Tel : 05 61 56 06 95

Fax : 05 62 23 01 85

Lamasquère, le 06 Octobre 2026

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

En votre qualité de membre du Conseil Municipal, je vous invite à participer à la réunion qui aura lieu à la salle du Conseil Municipal, le **lundi 12 Octobre 2026 à 18 h 30.**

En cas d'absence, vous pouvez contacter le secrétariat afin d'établir une procuration.

Ordre du jour :

-  Administration générale : définition de parcelles communales en Espace Naturel Sensible – annulation de la délibération prise en septembre
-  Administration générale : fonds de soutien d'urgence aux communes sinistrées par les incendies
-  Finances : décision modificative
-  Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire
Christelle MATHEU

